



CECIL s'engage à vous proposer des produits haute technologie répondant aux directives européennes et à vos attentes en terme de qualité, de résultats et de performances environnementales. Pour cela, CECIL s'appuie sur un laboratoire à la pointe de la technologie, des usines qui maîtrisent à 100% leurs rejets et des matières premières sélectionnées pour leur efficacité et leur faible impact sur l'environnement.

Anti-Mousse

TOITURES, MURS ET DALLAGES

- Élimine mousses, lichens, algues ...
- Utilisation sur tuile, ardoise, béton, pierre, ciment ...
- Prêt à l'emploi, sans rinçage



Efficacité prouvée par le CEBTP (Laboratoire indépendant). Tests réalisés en conditions réelles : mesurent l'efficacité immédiate et la pérennité du traitement.

CARACTÉRISTIQUES

Prêt à l'emploi

Fongicide : Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium – 2.4% m/m

- CAS : I68391-01-5

- Biodégradable selon les normes en vigueur.

Viscosité : Liquide

Sans odeur

Aspect : Incolore, ne tâche pas.

CRAINT LE GEL

Conserver dans son emballage hermétique d'origine.



Une formulation phase aqueuse issue de notre R&D qui allie haute technicité, confort d'utilisation et respect de l'environnement. Un produit qui vous respecte et préserve votre cadre de vie.



FONCTIONS

Effet curatif et préventif : extermine et retarde la réapparition des micro-organismes sans aggraver la faune et la flore non aquatiques.

Fongicide puissant contre les mousses, lichens et algues.

S'utilise sur tous matériaux poreux :

- Toitures : tuiles, ardoises, bétons, fibres, ciment

- Dallages : briques, pierre, ciment

- Murs

Non corrosif pour les éléments métalliques des toitures (zinc, acier galvanisé).

Incolore, il ne modifie ni l'aspect ni la structure des matériaux.

NOUVELLE FORMULATION :

- **ULTRA PERFORMANT : action préventive et curative en pro fondeur**

- **NON IRRITANT : grand confort d'utilisation**

- **NON CLASSE dangereux pour l'environnement**

MODE D'EMPLOI

Sur des supports très encrassés un nettoyage est nécessaire. Le réaliser par brossage, grattage mécanique et/ou lavage haute pression selon les supports.

Protéger les abords des surfaces traitées (façades, crépis non traités) afin d'éviter qu'ils soient tachés par le ruissellement du produit et des salissures arrachées.

Pulvériser abondamment EXT Dmous afin de détruire tous les micro-organismes et leurs ramifications. Porter une tenue de travail appropriée (gants, lunettes, vêtements) pour se protéger des projections.

Ne jamais rincer après application.

L'action de l'anti-mousse EXT Dmous est visible après quelques jours : les végétaux parasites brunissent et leur élimination se fera avec les pluies et le vent. Pour les matériaux très infestés, appliquer une 2^{ème} couche après 1 semaine.

La durée d'action est prolongée par l'application d'un imperméabilisant EXTImper.

Conseil Pro :

Pour une efficacité optimale, éliminer les fortes épaisseurs de mousse par brossage avant l'application.

Matériel d'application :

Pistolet, pinceau.

Consommation :

Effet curatif, **3 m²/L** en 3 couches.

Effet préventif, **5 m²/L** en 2 couches.

Nettoyage du matériel :

EAU.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com.